

# Travaux préparatoires Tzen2 avenue Thiers



## Les travaux commencent sur l'avenue Thiers

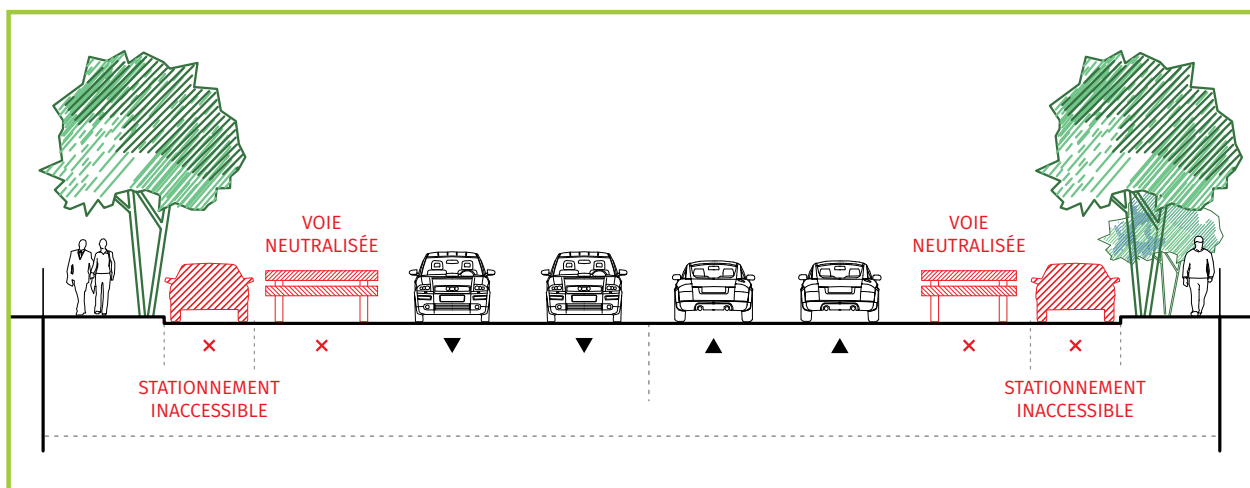
Dans le cadre de la préparation des travaux du Tzen 2, des travaux auront lieu à partir du **lundi 6 mars 2023** sur **l'avenue Thiers** pour une durée estimée à 14 mois.

Les concessionnaires, en charge des réseaux souterrains (Dalkia, GRDF, GRT Gaz, ENEDIS, Orange ou encore SEMAFORE...), interviendront en premier pour le dévoiement et le remplacement de ces derniers.

### → Durant toute la durée des travaux :

- deux voies de circulation seront neutralisées (il s'agit des voies situées de part et d'autre de l'avenue, voir schéma)
- les places de stationnement situées sur **l'avenue Thiers** ne seront plus accessibles

### → Impact sur la circulation et le stationnement pendant les travaux :

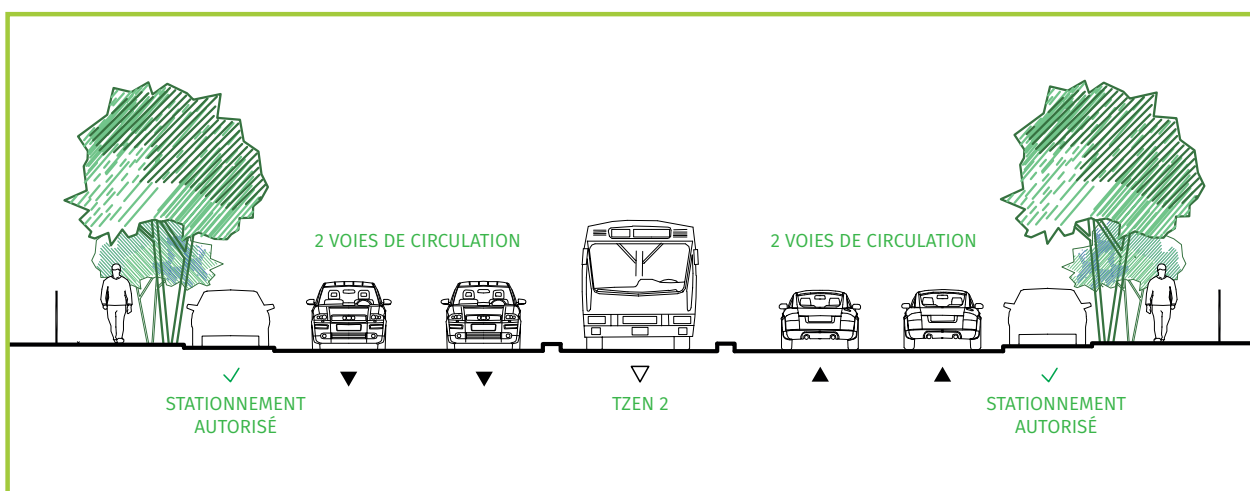


Retrouvez le plan finalisé au dos. 

## 2024 : Aménagement de la structure

À la fin de cette opération, la seconde phase de travaux consistera à réaliser les voies dédiées aux bus et à l'aménagement des stations adaptées aux personnes à mobilité réduite mais aussi à l'aménagement paysager et à la rénovation de l'éclairage public.

→ **Après les travaux, une circulation apaisée.**



## Pour rappel : Qu'est-ce que le Tzen ?

Imagines et conçus par Île-de-France Mobilités, les Tzen sont des bus à haut niveau de service. Liaisons modernes, agréables et innovantes, leurs caractéristiques sont semblables à celles d'une ligne de tramway : voie de circulation réservée, priorité aux feux, fréquence de circulation élevée, temps de parcours entre chaque station garanti, accessibilité aux personnes à mobilité réduite et information voyageurs en temps réel à bord du véhicule et en station.

→ **L'aménagement de ce transport en commun s'accompagne d'un réaménagement total de l'espace public qui permettra :**

- un meilleur partage de la voirie avec des cheminements piétons et cycles adaptés ;
- une insertion urbaine et paysagère soignée avec des matériaux de qualité comme la pierre naturelle.

→ **Qui pilote ?**

Le département de Seine-et-Marne a été désigné maître d'ouvrage du Tzen 2 en 2012 par Île-de-France Mobilités. Il est chargé de piloter les travaux sur l'ensemble de l'itinéraire jusqu'à sa mise en service.